

## Médiocres perspectives d'embauches de chauffagistes

Pour 2015, les employeurs français ont l'intention de recruter précisément 4 932 ouvriers qualifiés en chauffage et plomberie (contre 6382 en 2014 et 5 883 en 2013). C'est ce qui ressort d'une enquête de Pôle Emploi publiée la semaine dernière. L'enquête dénombre 1033 projets d'embauche en Ile-de-France (dont 313 à Paris, 156 en Seine-Saint-Denis, 153 dans les Hauts-de-Seine et 119 dans le Val-de-Marne), 455 en Rhône-Alpes (dont 90 dans le Rhône et 81 en Isère), 342 dans les Pays de la Loire (dont 127 en Loire-Atlantique et 118 dans le Maine-et-Loire), 330 en région PACA (dont 164 dans les Bouches-du-Rhône et 90 dans les Alpes-Maritimes), 275 dans le Nord-Pas-de-Calais, 239 en région Centre Val de Loire, 225 en Bretagne (dont 93 en Ille-et-Vilaine), 208 en Aquitaine (dont 109 en Gironde), 201 en Lorraine, 194 en Franche-Comté, 178 en Midi-Pyrénées, 168 en Languedoc-Roussillon, 161 en Alsace, 144 en Picardie, 142 en Haute-Normandie, 121 en Bourgogne, 109 en Poitou-Charentes, 74 en Basse-Normandie, 69 en Champagne-Ardenne, 37 en Corse, 33 en Auvergne et 32 en Limousin. Sur ces 4 932 projets d'embauche, dont 4 376 sont destinés au secteur de la construction, 196 à celui du commerce, 171 à l'industrie, 151 aux services aux entreprises et 38 aux services aux particuliers, 54,5% (comme en 2014) sont qualifiés de difficiles par les employeurs, le record étant détenu en France métropolitaine par la Basse-Normandie avec un taux de 81,4%. La part de recrutements saisonniers est en moyenne de 7,6% (contre 9% en 2014 et 5,3% en 2013), mais elle monte à 17,6% en Languedoc-Roussillon.

## La France est en retard en solaire thermique, mais en avance en PAC et en bois-énergie

En consommation finale de chaleur, le taux de réalisation des objectifs du Plan national d'action en faveur des EnR vient d'être estimé par l'Ademe à 92,7% pour 2013 (après correction des variations climatiques). L'Ademe parle de « retard important » en solaire thermique individuel (avec 1,4 million de m<sup>2</sup> installés de 2006 à 2013 contre 3 millions prévus entre 2006 et 2012). En énergie-bois domestique et en PAC, « les objectifs de vente d'équipements (respectivement 3,4 millions et 1,2 million d'unités entre 2006 et 2012) ont été dépassés avec, de 2006 à 2013, 3,9 millions d'équipements bois et 1,3 million de PAC » se félicite-t-on à l'Ademe. En consommation finale de chaleur, les réalisations à fin 2013 étaient de 192 ktep en géothermie (alors que l'objectif du plan était de 235 ktep en 2013), de 145 ktep en solaire (contre un objectif de 280 ktep) et de 1 559 ktep en PAC (contre 1 370 ktep).

On précise à l'Ademe que le marché français s'est élevé en 2014 à 490 millions d'euros en ventilation et en régulation du chauffage (contre 480 millions en 2013) et à 1 770 millions en chaudières à condensation (contre 1 700 millions). En « équipements & installation », il a été de 340 millions en solaire thermique (contre 360 millions en 2013), de 1 210 millions en énergie-bois domestique (contre 1 180 millions), de 820 millions en énergie-bois collective (contre 820 millions), de 2 080 millions en PAC (contre 1 920 millions), de 90 millions en géothermie (contre 80 millions), de 320 millions en réseaux de chaleur (contre 280 millions), tandis que, en maintenance, il était de 70 millions en solaire thermique (contre 70 millions) et de 250 millions en PAC (contre 230 millions).

Par ailleurs, l'Ademe vient d'indiquer que les emplois liés à la fabrication de PAC, d'appareils domestiques de chauffage au bois et de chaudières bois pour collectif / tertiaire / industriel sont passés de 9 700 en 2006 à 11 500 en 2013. En 2014, ajoute-t-on à l'Ademe, les emplois directs (en équivalents temps plein) s'élevaient, en résidentiel, à 4 550 en ventilation et en régulation du chauffage (contre 4 590 un an plus tôt) et à 15 190 en chaudières à condensation (contre 14 580). En solaire thermique, ils s'élevaient l'an passé, à 2 280 en « équipements & installation » (contre 2 470 en 2013) et à 720 en maintenance (contre 680) tandis que, en PAC ils étaient de 13 940 en « équipements & installation » (contre 13 000) et de 1 970 en maintenance (contre 1 800).

En bois-énergie, en « équipements & installation », les emplois s'élevaient à 10 280 en domestique (contre 10 300 en 2013) et à 2 030 en collectif (contre 2 210).

- **EN BREF** - Une étude récente de l'Ademe sur la possibilité d'un mix français de production électrique 100% renouvelable en 2050, estime qu'une partie du surplus d'une telle production pourrait être valorisée en chauffage urbain au moyen de PAC. Le coût important des PAC (hypothèse de coût fixe annuel de 134 k€/MW) nécessite de faire fonctionner les PAC au moins 1 120 heures par an afin d'atteindre leur seuil de rentabilité, indique l'étude.

- **EN BREF** - Au premier trimestre 2015, selon la dernière enquête trimestrielle de conjoncture de la Capeb qui vient de paraître, les entreprises artisanales de chauffage / plomberie / couverture ont enregistré une baisse de chiffre d'affaires de 2% par rapport au même trimestre de l'année précédente. Chez les entreprises artisanales d'électricité, le recul est également de 2,5%. Par ailleurs, la Capeb vient d'indiquer que 52% des entreprises artisanales de chauffage, plomberie et couverture sont des personnes morales et 48% des personnes physiques (y compris auto-entrepreneurs). Elle a ajouté que, en 2013, ont été créées 9 522 entreprises de chauffage, plomberie et couverture. Et qu'il y avait, toujours en 2013, 27 410 entreprises artisanales d'installation d'eau et de gaz (+ 7 900 auto-entrepreneurs ayant déclaré un chiffre d'affaires) et 15 800 entreprises d'installation d'équipements thermiques et de climatisation (+ 2 250 auto-entrepreneurs). Quant au nombre de non-salariés, il était de 21 950 en installation d'eau et de gaz (+ 10 110 auto-entrepreneurs ayant ou non déclaré un chiffre d'affaires) et de 12 930 en installation d'équipements thermiques et de climatisation (+ 3 080 auto-entrepreneurs). En ce qui concerne le nombre de salariés des entreprises de moins de 20 salariés en 2013, il était de 45 960 en installation d'eau et de gaz (contre 46 655 en 2012) et de 43 510 en installation d'équipements thermiques et de climatisation (contre 44 050). La Capeb signale par ailleurs que, au cours de l'année scolaire 2013-2014, 25 877 élèves préparaient un diplôme de chauffage (dont 37% par la voie de l'apprentissage).